

## La bourse Denise-Boucher (création littéraire)

### Qu'est-ce que la bourse d'excellence en création littéraire Denise-Boucher ?

Cette bourse d'excellence d'un montant de 500 \$ vise à encourager les étudiantes et les étudiants à dépasser le strict cadre scolaire de leur apprentissage et à souligner la grande qualité et l'originalité de leur réalisation dans le domaine de la création littéraire. À la suite de la tenue d'un concours de création littéraire, trois personnes sont mises en nomination. Le nom de la lauréate ou du lauréat sera dévoilé lors du gala Méritas.

### À qui s'adresse la bourse Denise-Boucher ?

À tous les élèves inscrits, à temps plein ou à temps partiel, au Cégep de Victoriaville pendant l'année scolaire de la remise de la bourse.

### Règlements

- Les genres acceptés sont : **la nouvelle, le conte, le théâtre, le scénario, la poésie et la chanson. Toujours un minimum de 7 pages.** L'œuvre soumise en prose devra être dactylographiée à double interligne, recto seulement. Le théâtre ou le scénario devra, en plus, respecter les règles du genre. Enfin, en ce qui concerne la poésie ou la chanson, l'élève doit présenter un minimum de 7 textes ou l'équivalent de 7 pages.
- Il doit s'agir d'un texte original créé à l'extérieur de cadre scolaire. L'œuvre peut également avoir été soumise à un autre concours.
- Les textes soumis seront signés d'un pseudonyme seulement.
- Le jury est constitué de trois membres du Département de français. Ce jury sélectionne les candidatures en nomination pour le gala Cégep Méritas et attribue la bourse à la gagnante ou au gagnant. Il se réserve le droit de ne pas mettre en lice les trois candidatures ou de ne pas accorder le prix, si aucune œuvre ne le justifie.
- La décision du jury est finale et sans appel. Étudier à temps plein ou à temps partiel au cégep de Victoriaville.

### Joindre à votre dossier de candidature :

- une copie du dernier bulletin d'études collégiales émis par le Cégep de Victoriaville;
- bien inscrire votre pseudonyme sur le formulaire d'inscription et sur votre texte;
- votre œuvre ou vos œuvres – assurez-vous que seul votre pseudonyme y apparaît.

**Pour information : M<sup>me</sup> Kari Guillemette, local F-114, poste tél. 2549**